



Demande de dommage et interet

Par **line1982**, le **20/10/2008** à **10:36**

Voila mon histoire
Il y a quelques mois, un voisin de mon immeuble a visité mon appartement pendant que j'étais à mon travail. Pour information, la porte d'entrée n'était pas fermée à clé d'où pas d'effraction. N'empêche qu'il n'avait pas le droit de pénétrer dans mon domicile. Il m'a volé à moi et mon compagnon (qui n'est pas domicilié à mon adresse mais qui vit chez moi) une somme de 1200 euros en espèces (argent qui était épargné dans le but de financer nos prochaines vacances) ainsi que des chèques restaurants pour un montant de presque 500 euros.
Ayant porté plainte auprès de la gendarmerie, une perquisition a été effectuée dans son appartement et il a fini par avouer son vol. Par contre il prétend ne pas avoir volé la somme de 1200 euros mais moins.
Le procès a lieu le 14 novembre. Comment dois-je faire pour récupérer mon argent ainsi que des dommages et intérêts (vacances gâchées)? Dois-je nécessairement me retrouver face à lui lors du procès? Mon compagnon peut-il parler en mon nom ou en son nom (en sachant qu'une partie de l'argent volé lui appartenait)???